

Bulletin électronique N° 8 / mars 2013

Madame, Monsieur, chères amies, chers amis,

Lors de chaque nouvelle parution de notre *Bulletin* - ou presque -, nous reprenons l'antienne : les prisons sont pleines, elles regorgent, elles débordent, on risque l'explosion. A Champ-Dollon, le record absolu de surpopulation dans la prison genevoise a été atteint dernièrement (record qui sera bientôt dépassé ?). Pierre Maudet, magistrat en charge du Département de la sécurité, a élégamment déclaré que « la situation est devenue très difficile ».

Le thème de la surpopulation carcérale semble bien se jouer à quatre temps : le premier mouvement – un *largo*- en fait péniblement état ; il y est aussi dénoncé les conséquences désastreuses pour les détenus. Le deuxième temps, soit un *allégre*, annonce la construction prochaine de nouvelles cellules, de nouveaux édifices appelés à régler *subito presto* cette situation délétère. Mais l'effet d'annonce passé, arrive alors le troisième mouvement, l'*adagio* : il faut des terrains, des sous pour construire, pour financer le personnel supplémentaire, les finances sont à plat... On n'y craint pas les incohérences dissonantes de certains instrumentistes, obnubilés par les restrictions budgétaires et le moins d'Etat. Le quatrième mouvement, est entamé par le duo Politique-Justice, qui chante dans un puissant final le tout-sécuritaire et le tout-carcéral, final repris par le chœur populiste : au trou, au trou, au trou !

Mais quel sens à tout cela ? Une cacophonie affligeante tournant en boucle... Que faire alors ? Le procureur général genevois, Olivier Jornot, vient d'énoncer (*Le Courrier* du 19 mars) que « la justice n'est pas calibrée en fonction de la capacité pénitentiaire ». Ah bon ? Et si l'on inversait la donne ? Que l'on dise : la capacité carcérale donne le *la*, le ton à la justice. Il existe bien le *numerus clausus* pour limiter le nombre d'étudiants, en médecine par exemple. A quand donc un *numerus clausus* des peines privatives de liberté ? En France, aujourd'hui, on y évoque un *numerus clausus* pour désengorger les prisons. Nous ne l'avons pas inventé : lire en page 6 l'article de *Libération* « Sept façons d'éviter la case prison ».

Toute bonne lecture !

Groupe Infoprison : rédactrice responsable Marie Bonnard, avec la participation de Patricia Lin, Anne-Catherine Menétrey-Savary, Muriel Testuz ; relecture Joëlle-Pascale Ulrich

Pour ne plus recevoir ce bulletin, merci de nous en informer par email à bulletin@infoprison.ch

Dans ce bulletin :

- Organes de contrôle et audits
- Nouvelles des prisons
- Système pénitentiaire
- Santé en milieu carcéral
- Internement, mesures thérapeutiques
- Mineurs et jeunes adultes
- La prison... autrement
- Système pénal, sanctions pénales
- Tribunaux, justice, police
- Pages culturelles
- Associations
- Publication

Organes de contrôle

CNPT : Commission nationale de prévention de la torture

- **GENEVE Prison de Champ-Dollon, rapport de visite juin 2012**
La commission a publié un rapport accablant sur les conditions de détention au sein de la prison genevoise.
En savoir plus : communiqué et liens sur le rapport et la réponse du Gouvernement genevois, 14.02.2013, site de la Confédération [Publication du rapport de la CNPT concernant la visite de la prison de Champ-Dollon](#)
- **« Champ-Dollon à nouveau épinglée » et « les juristes progressistes exigent des mesures »**
En savoir plus : *Le Courrier* 15.02.2013 et 20.02.2013 [Champ-Dollon à nouveau épinglée](#) et [Les juristes progressistes exigent des mesures](#)
- **VAUD Prison du Bois-Mermet, rapport de visite, juillet 2012**
La commission a qualifié les conditions matérielles de détention d'« intolérables » et demande aux autorités de prendre rapidement des mesures. Ainsi que de doter l'établissement de directives claires en matière de sécurité renforcée.
En savoir plus : communiqué et liens sur le rapport et la réponse du Gouvernement vaudois, 04.03.2013, site de la Confédération [Publication du rapport de la CNPT concernant la visite de la prison du Bois-Mermet](#)

VAUD Commission des visiteurs de prison : les détenus ont besoin d'être entendus

Petit compte rendu des activités de la commission durant la seconde partie de l'année 2012 et de quelques appréciations que nous communiquons la présidente, Mireille Aubert.

En savoir plus : Mireille Aubert, 21.02.2013 [Commission des visiteurs du Grand Conseil - Vaud-2013-02.pdf](#)

CEDH Cour européenne des droits de l'homme

L'Italie condamnée pour sa surpopulation carcérale

En vertu de l'art. 3 de la Convention européenne des droits de l'homme, la Cour appelle l'Italie à résoudre le problème structurel du surpeuplement dans les prisons italiennes. Arrêt non définitif CEDH 007 (2013)

En savoir plus : communiqué CEDH 08.01.2013 [CEDH - L'Italie doit résoudre le surpeuplement carcéral.pdf](#)

Nouvelles des prisons

TEMOIGNAGES

- **De l'intérieur de la prison de Lenzburg, un détenu nous écrit**
Dans une lettre personnelle, H.P. Siffert, détenu au pénitencier de Lenzburg, évoque ses démêlés avec les autorités pénitentiaires zurichoises, qui lui refusent des congés.
En savoir plus : H.P. Siffert, 02.01.2013, résumé et traduction : A-C M-S
[De l'intérieur de la prison de Lenzburg, un détenu nous écrit](#)
- **Un cauchemar de Noël !**
L'aumônier des EPO (Etablissements de la plaine de l'Orbe) se révolte contre la suppression d'un congé de Noël qu'attendait un détenu en régime de travail externe. Qualifié à nouveau de dangereux pour une sombre histoire de recours, il est arrêté la veille de Noël et incarcéré au Bois-Mermet.
Si les instances pénitentiaires avaient pris le temps de le rencontrer, ils auraient pu constater qu'il n'avait aucune intention de se soustraire à sa fin de peine, et ils lui auraient évité de la sorte une épreuve supplémentaire.
En savoir plus : Philippe Cosandey 11.02.2013 [Un cauchemar de Noël](#)

GENEVE Prison de Champ-Dollon « La situation est devenue très difficile » sic !

Le constat est alarmant : record, avec 780 détenus, atteint ce lundi 28 février. Pierre Maudet, chef du Département de la sécurité, a ainsi qualifié cet état de surpeuplement de « très difficile ». La prison est au bord de l'explosion, les gardiens sont sur les dents, « dans un rapport de forces déséquilibré ». Et la menace du manque de moyens financiers risque encore d'aggraver les tensions, du fait du blocage du budget 2013 au Grand Conseil.

En savoir plus : Pauline Cancela, *Le Courrier* 28.02.2013 [Champ-Dollon s'attend à l'explosion](#)

BERNE Prison de Witzwil « Quand les détenus élèvent des poulets »

« INNOVANT A la prison de Witzwil (BE), les condamnés purgent leur peine en travaillant aux champs, avec des mesures de sécurité minimales. Son directeur défend un modèle basé sur la confiance, qui favorise la réinsertion ».

En savoir plus : Serge Maillard, *L'Hebdo* 03.01.2013 [Quand les détenus élèvent les poulets](#)

FRANCE «Jours d'espoirs à taule emploi »

« A la prison de l'Elsau (Bas-Rhin), depuis trois ans, des employeurs viennent derrière les barreaux pour faire passer des entretiens d'embauche aux détenus. Pour eux, c'est une journée cruciale où se joue une chance de réinsertion ».

En savoir plus : Noémie Rousseau, *Libération* 18.02.2013 [Jours d'espoirs à taule emploi](#)

VENEZUELA « La ville libérée de sa prison »

« Reportage A Coro, ville du Venezuela, le pire pénitencier du pire système carcéral du monde vient de fermer ses portes. Et les habitants se sont enfin remis à vivre. » « Aujourd'hui, les prisons d'Amérique latines sont devenues de véritables « universités du crime ».

En savoir plus : Simon Pellet-Techt, *24heures* 15.11.2012 [La ville libérée de sa prison](#)

Système pénitentiaire

VAUD

- Prison de la Croisée à Orbe « **Le Parlement plébiscite l'extension** »
Devant l'urgence des besoins du Service pénitentiaire (SPEN), le Grand Conseil a accepté sans coup férir l'extension de la prison » presque à l'unanimité : 10,8 millions pour 81 places de détention préventive... et des panneaux solaires sur le toit.
En savoir plus : Arnaud Crevoisier, *Le Courrier* 28.11.2012 [Le parlement plébiscite l'extension](#)
- PRISONS « **Vaud (s')enferme** »
Revenant sur la polémique de l'été 2012 des prisons vaudoises surpeuplées, *Pages de gauche* recentre le problème, non pas sur le manque de places, mais sur l'emprisonnement qui n'atteint pas ses objectifs, qui brutalise, stigmatise. Il rappelle que la création de nouvelles places a tendance à accroître les peines de prison.
En savoir plus : Arnaud Thierry, *Pages de gauche* no 117, déc. 2012 [Vaud \(s'\) enferme](#)
- « **Investissement dans le service pénitentiaire** »
Dans une feuille d'information de son parti, *Actes verts*, la conseillère d'Etat Béatrice Métraux évoque l'ampleur de la tâche pour rénover les prisons vaudoises vétustes, en améliorer la sécurité, offrir des conditions de détention dignes aux détenus, aux mineurs du futur centre de Palézieux, aux détenus souffrant de troubles psychiques et pour valoriser les métiers du pénitentiaire.
En savoir plus : Béatrice Métraux, *Actes verts*, no 27, déc. 2012 [Investissement dans le service pénitentiaire.pdf](#)

GENEVE Planification pénitentiaire tumultueuse

Après l'annonce d'un projet de planification carcérale ambitieux par le magistrat en charge du dossier Pierre Maudet (voir *Bulletin* n° 7), les réactions ne se sont pas fait attendre, tant sur le fond que sur les moyens. Et le style de gestion du monde pénitentiaire à rebrousse-poil, n'arrange pas les choses. Une nouvelle mouture du projet promet le doublement des places de détention (toutes catégories)...

- « **Pierre Maudet veut plus de prisons... quelle triste ambition !** »
En savoir plus : Maria Roth-Bernasconi, *Le Temps* 13.11.2012 [Pierre Maudet veut plus de prisons... quelle triste ambition](#)
- « **Le nouveau style qui met le monde pénitentiaire en ébullition** »
En savoir plus : Fati Mansour, *Le Temps* 22.11.2012 [Le nouveau style qui met le monde pénitentiaire en ébullition](#)
- « **Une nouvelle prison devrait être construite d'ici à 2017** »
En savoir plus : ATS, *Le Courrier* 24.11.2012 [Une nouvelle prison devrait être construite d'ici à 2017](#)

EXECUTION DES PEINES

Renvoi des criminels étrangers

La mise en œuvre de l'initiative pour le renvoi des criminels étrangers a fait l'objet d'une procédure de consultation durant l'été 2012. Les juristes progressistes vaudois nous ont communiqué leur prise de position. Mais dans des cas particuliers, la Suisse se fait déjà remettre à l'ordre par la Cour européenne des droits de l'homme.

En savoir plus : synthèse A-C M-S, févr.2013 [Renvoi des criminels étrangers](#)

Unifier l'exécution des peines au niveau fédéral ?

Plusieurs interventions concernant l'exécution des peines ont été déposées au Parlement fédéral. Certaines portent sur la répartition des coûts entre Confédération, Cantons et condamnés. D'autres demandent des directives fédérales pour gérer les situations de crise (grève de la faim par exemple), voire le transfert de la compétence des Cantons à la Confédération.

En savoir plus : synthèse: A-C M-S, févr.2013 [Unifier l'exécution des peines au niveau fédéral ?](#)

Réintégration en détention après une libération conditionnelle (arrêt du Tribunal fédéral)

Si un détenu est libéré conditionnellement avec une assistance de probation, il peut être réintégré en prison s'il y a un risque de récidive, même si les conditions de la probation ont été remplies. On considère dans ce cas que les mesures d'accompagnement mises en place n'ont pas été efficaces et n'ont pas eu l'effet escompté.

En savoir plus : Anne-Catherine Menétrey-Savary 11.2012 [Réintégration en détention après une libération conditionnelle](#)

Santé en milieu carcéral

PROJET BIG Vade-mecum sur les maladies transmissibles et les addictions en milieu carcéral

Les Offices fédéraux de la santé publique et de la justice, la Conférence des directeurs-trices des Départements cantonaux de justice et police ont lancé en 2008, le projet BIG (lutte contre les maladies infectieuses en milieu carcéral, cf. *Bulletins* 3 et 4). Son objectif : la population carcérale doit avoir accès aux mêmes soins que le reste de la population. Il faut donc une collaboration plus étroite entre secteur sanitaire et système judiciaire, de même que des standards en matière de prévention, de conseil, de test et de traitement. Un vade-mecum a été établi dans ce sens, il traite des maladies transmissibles et des dépendances en milieu carcéral.

En savoir plus : 12.11.2012 [Maladies transmissibles et addictions en prison](#)

FRIBOURG Création d'un service de psychiatrie forensique à Fribourg

Le Réseau fribourgeois de santé mentale a inauguré, le 7 février 2013, les locaux du nouveau Centre de psychiatrie forensique en ville de Fribourg. Le centre est composé de deux unités distinctes, l'une spécialisée dans les expertises psychiatriques, l'autre en thérapie ambulatoire, destinées aux personnes sous le coup d'une décision de justice. Elles interviennent dans les deux prisons fribourgeoises, ainsi que dans diverses institutions du réseau de santé mentale.

En savoir plus : Marie Bonnard mars 2013 [Création d'un service de psychiatrie forensique à Fribourg](#)

PSYCHIATRIE

- **Quelques éclairages au sujet de la responsabilité des psychiatres**

Les psychiatres portent une lourde responsabilité dans les décisions de libération, d'autant plus que les juges suivent leur avis dans la grande majorité des cas. Du coup ils risquent de faire eux-mêmes l'objet d'une plainte pénale. Les autorités pénitentiaires aussi.

En savoir plus : résumé de divers articles, A-C M-S, févr. 2013

[Quelques éclairages au sujet de la responsabilité des psychiatres](#)

- **Expertises psychiatriques : le cas Urbaniok**

Portrait du psychiatre Frank Urbaniok, chef du Service de psychiatrie-psychologie rattaché à la Direction de la justice zurichoise.

En savoir plus : résumé, traduction A-C M-S, févr. 2013 [Expertises psychiatriques: le cas Urbaniok](#)

- **La place des cas psychiatriques en prison**

La question de la place des condamnés souffrant de troubles psychiatriques est sans cesse posée. Des cas particuliers sont évoqués dans les médias, tel celui du meurtrier de Daillon ou celui de Peter K., le « forcené de Bienne », comme on persiste à le nommer.

En savoir plus : résumé A-C M-S, 10.01.2013 [La place des cas psychiatriques en prison](#)

Internement, mesures thérapeutiques

VAUD GRAAP Groupe romand d'action et d'accueil psychiatrique

« Malades et pourtant détenus » compte-rendu du 2^e Café « Prison »

« Quelle est la réalité des patients psychiques détenus et sous le coup de mesures thérapeutiques institutionnelles? Cette problématique a été éclairée par des collaborateurs du Service pénitentiaire, un avocat, des psychiatres, des proches et des personnes concernées. Des regards croisés exceptionnels ». Lire l'encadré «La machine pénitentiaire», prise de position du Prof. Luc Ciompi, spécialiste en psychiatrie sociale.

En savoir plus : Marie-Françoise Macchi, *Diagonales 92*, mars 2013

[2^{eme} CAFÉ « PRISON » MALADES ET POURTANT DÉTENUS.pdf](#)

AFFAIRE EL-GHANAM

- **« Le colonel fou de Champ-Dollon est trop faible pour s'avérer dangereux »**

« Les psychiatres ont complété leur rapport après avoir rencontré Mohamed El-Ghanam. Le réfugié égyptien est à bout de force »

En savoir plus : Fati Mansour, *Le Temps* 08.03.2013

[Le colonel fou de Champ-Dollon est trop faible pour s'avérer dangereux](#)

- **A propos de la dangerosité du colonel Mohamed El-Ghanam**

Commentaire : Patricia Lin, ancienne assistante sociale en milieu carcéral, met en relation cette affaire avec le cas d'un détenu interné ayant pu sortir de prison grâce à l'action décidée de plusieurs intervenants.

En savoir plus : Patricia Lin, 10.03.2013 [A propos de la dangerosité du colonel Mohamed El-Ghanam](#)

Les mesures thérapeutiques considérées comme « le petit internement »

Un cas particulier met en évidence la relation entre les articles 59 et 64 du Code pénal. Condamné à l'internement, un homme a fait recours et a obtenu une peine plus clémente et des mesures thérapeutiques au lieu de l'internement. Selon Adrian Schulthess, *Le Blick* 17.10.12

En savoir plus : traduction, résumé A-C M-S, févr. 2013

[Les mesures thérapeutiques considérées comme « le petit internement »](#)

Ordonnance concernant la Commission fédérale d'évaluation des possibilités de traiter les personnes internées à vie

Sous ce titre un peu lourd, le Conseil fédéral met en consultation les dispositions relatives à un aspect de l'internement à vie, à savoir la possibilité de traiter un condamné grâce à de « nouvelles connaissances scientifiques ». Il propose la mise sur pied d'une commission fédérale extra-parlementaire. Nous présentons à ce propos les prises de position des Verts vaudois et du Graap.

En savoir plus : synthèse A-C M-S, févr. 2013

[Ordonnance concernant la commission fédérale d'évaluation des possibilités de traiter les personnes internées à vie](#)

« Vieillir derrière les barreaux »

« Le nombre de détenus âgés condamnés à un internement à vie est en augmentation, et les prisons commencent à mettre en place des unités destinées aux détenus de plus de 60 ans. La dépendance croissante de ces personnes, et en particulier la question de savoir s'il n'est pas en soi impossible de mourir dignement en prison soulève d'importants questionnements et interpelle les éthiciens ».

En savoir plus : Urs Lüthi, *Soins Infirmiers* 11.2012 [Vieillir derrière les barreaux](#)

Mineurs, jeunes adultes

« Les juges démunis face aux troubles mentaux des mineurs »

« Les lieux manquent pour incarcérer les jeunes en souffrance. Les professionnels planchent sur des solutions. » Ceux-ci se retrouveront en février 2013 à Lausanne pour débattre de cette question. Lire aussi l'encadré : « L'incarcération doit rester une mesure ultime ».

En savoir plus : Fati Mansour, *Le Temps* 11.12. [Les juges démunis face aux troubles mentaux des mineurs](#)

VALAIS Centre éducatif de Pramont

- **« Des soins aux jeunes délinquants »**

« De plus en plus de mineurs criminels souffrent de troubles mentaux. Le Centre valaisan ficelle un projet éducatif et médical unique au niveau romand. » Il renforcera en outre la prise en charge médicale des jeunes.

En savoir plus :Thierry Jacolet, *Le Courrier-La Liberté* 28.11.2012 [Des soins aux jeunes délinquants](#)

« Un glissement sémantique stigmatisant »

Une lectrice réagit à l'article sur le Centre de Pramont « Des soins aux jeunes délinquants »

En savoir plus :Antoinette Romanens, [Pramont - un glissement sémantique](#)

VAUD

- **«Les jeunes délinquants auront leur unité sécurisée à Cery »**

L'Hôpital de Cery accueillera trois nouvelles unités de soins psychiatriques, dont une unité fermée de dix lits destinée à des mineurs, orientée dans une double direction éducative et médicale.

En savoir plus : Cindy Mendicino, *24heures* 26.02.2013 [Les jeunes délinquants auront leur unité sécurisée à Cery](#)

« Lausanne ne systématisera pas les travaux d'intérêt général

« JUSTICE La Municipalité n'entend pas généraliser le principe des conciliations extrajudiciaires pour les mineurs auteurs de déprédations ».

En savoir plus : Arnaud Crevoisier, *Le Courrier* 09.02.2013 [Lausanne ne systématisera pas les travaux d'intérêt général](#)

ETAS-UNIS **« Condamné à la messe »**

Un juge de l'Oklahoma a condamné un adolescent de 17 ans, qui avait provoqué la mort d'une personne dans un accident de la route, à se rendre à l'église tous les dimanches durant dix ans. Cette punition alternative, autorisée pour les mineurs, lui permet d'éviter une peine de prison de la même durée. Le juge n'a pas précisé quelle dénomination le jeune devait suivre, mais il lui a dit que « Jésus peut aider n'importe qui ; moi il m'aide tous les jours ». L'Union américaine des libertés civiles a réagi au quart de tour et porté plainte contre l'homme de loi pour avoir violé la Constitution qui prévoit la liberté de religion. *L'Hebdo* 05.12.2012

La prison... autrement

Pour une approche humaniste des détenus

La *Neue Zürcher Zeitung* consacre un long article à Ueli Graf, directeur du pénitencier de Pöschwies (Regensdorf), qui quitte sa fonction pour cause de retraite. Ueli Graf déclare qu'il ne s'en va pas sans un pincement au cœur, parce qu'il a aimé faire ce métier « spécial ». Pour lui, le respect des détenus et une approche humaniste de la sanction pénale sont les règles les plus importantes.

En savoir plus : traduction, résumé : A-C M-S [Pour une approche humaniste des détenus](#)

FRANCE **« Sept façons d'éviter la case prison »**

A l'occasion de l'ouverture de la Conférence de consensus pour la prévention de la récidive, lancée par la Garde des Sceaux, Christiane Taubira, *Libération* met en lumière quelques alternatives au tout-carcéral : automatiser la libération conditionnelle, tisser un lien entre victime et condamné, décréter un numéris clausus pour désengorger les prisons, notamment

En savoir plus : Sonya Faure, *Libération* 14.02.2013 [Sept façons d'éviter la case prison](#)

Systeme pénal, sanction pénale

CODE PENAL **Position des victimes d'infractions et droit d'être informées**

Les Chambres fédérales ont adopté, le 28 septembre 2012, une modification du Code pénal visant à donner aux victimes la possibilité d'être informées de l'exécution de la peine de l'auteur de l'infraction. De façon générale se pose la question de la position des victimes dans le droit pénal.

Débats au Conseil national et autres articles dans la presse.

En savoir plus : synthèse, traduction A-C M-S, févr.2013 [Position des victimes d'infractions et droit à être informées](#)

PROCEDURE PENALE

Procédure simplifiée

Dans le nouveau code de procédure pénale fédéral figure une disposition permettant une « procédure simplifiée », à savoir une sorte d'arrangement négocié entre procureur et inculpé, au terme duquel ce dernier reconnaît son délit et accepte une peine modérée. Entériné par le juge, cet arrangement tient lieu de condamnation sans procès. Cette procédure, utilisée dans des délits économiques, est controversée.

En savoir plus : Interventions parlementaires, divers articles de presse, synthèse A-C M-S, févr. 2013

[Procédure pénale simplifiée](#)

Enquête sous couverture

Dans notre précédent *Bulletin*, nous mentionnions que le nouveau Code de procédure pénale n'avait pas repris les dispositions antérieures concernant les enquêtes sous couvertures. Elles sont en passe d'être rétablies.

En savoir plus : synthèse A-C M-S, févr.2013 [Enquête sous couverture](#)

Pour un tribunal des flagrants délits ?

Périodiquement, la question de l'instauration d'un tribunal des flagrants délits revient sur le tapis. Il avait été question de l'introduire dans la loi pénale des mineurs, pour établir une relation plus étroite entre l'acte et la sanction. On en reparle aujourd'hui à propos des dealers ou des hooligans, dans le but de surmonter un sentiment d'impuissance...

En savoir plus : synthèse de divers articles A-C M-S, févr.2013 [Pour un tribunal des flagrants délits ?](#)

CRIMINALITE

- Criminalité et armes à feu

A la suite de la tuerie de Daillon en Valais, plusieurs articles de presse s'intéressent à la disponibilité des armes à feu et à leur rôle dans le déclenchement de la violence. Pour le professeur Martin Killias, c'est la disponibilité des armes qui joue le rôle principal et non l'agressivité de la personne.

En savoir plus : traduction, résumé A-C M-S, févr. 2013 [Criminalité et armes à feu](#)

- « Le stress à l'origine des drames familiaux »

ETUDE « Les divorces, les conditions de logement ou le titre de séjour peuvent être déterminants. » Un bref aperçu d'une étude de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Berne : « Incidence et facteurs de risque d'homicide-suicide dans les ménages suisses, étude de cohorte nationale »

En savoir plus : ATS, *Le Courrier* 25.01.2013 [Le stress à l'origine des drames familiaux](#)

- Quelles sanctions pénales pour la criminalité économique ?

Plusieurs journaux, notamment en Suisse alémanique s'intéressent aux sanctions pénales que pourrait introduire l'initiative populaire contre les salaires abusifs (initiative Minder). La question s'inscrit dans le débat sur la répression de la criminalité économique.

En savoir plus : résumé, traduction A-C.M-S févr. 2013 [Quelles sanctions pénales pour la criminalité économique ?](#)

SANCTIONS PENALES

- Aggraver les sanctions pénales punissant les lésions corporelles graves

Au Parlement fédéral, plusieurs interventions visent à renforcer la sévérité des peines. En décembre 2012 une motion allant dans ce sens concernant les lésions corporelles graves a été refusée. Mais l'ensemble des sanctions va être revu, probablement à la hausse.

En savoir plus : synthèse A-C M-S, févr. 2013 [Aggraver les sanctions pénales pour les lésions corporelles graves](#)

- Retour sur les jours-amendes

Les chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique montrent que le taux de récidive n'a pratiquement pas varié depuis l'introduction de ce nouveau système de sanctions, pourtant si décrié. Pour certains cela prouve que le système fonctionne et qu'il n'y a pas lieu de le changer. Le problème, c'est que les prisons sont remplies de gens condamnés simplement parce qu'ils ne paient pas leurs amendes.

En savoir plus : synthèse, traduction A-C.M-S févr. 2013 [Retour sur jours amendes](#)

Tribunaux, justice, police

Justice militaire : l'armée criminalisée à haute dose

Christophe Barbey, responsable au Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA), nous signale une « *criminalisation massive des militaires* ». Voici quelques documents à l'appui de sa dénonciation, dont les statistiques des condamnations pour crime et délit prononcées sur la base du Code pénal militaire. Ces documents remettent à l'ordre du jour la question du maintien d'une justice militaire, de même que l'utilisation de l'armée pour des tâches de police civile.

En savoir plus : synthèse A-C M-S, févr.2013 [Justice militaire : l'armée criminalisée à haute dose](#)

TRIBUNAL FEDERAL

- Impunité des policiers ? Impartialité des procureurs ?

A travers deux arrêts du Tribunal fédéral (TF), nous abordons ici des réflexions de fond sur l'impunité des forces de police et sur l'impartialité des procureurs, notamment lorsque l'un d'eux proclame publiquement sa conviction sur la culpabilité ou l'innocence d'un prévenu.

En savoir plus : résumé A-C M-S, nov. 2012 [Impunité des policiers ? Impartialité des procureurs ?](#)

- Interrogatoires en présence de l'avocat

Dans un arrêt publié le 20 décembre 2011, le TF se prononce sur un recours concernant la présence de l'avocat lors des premiers interrogatoires de police. Les déclarations faites par l'inculpé hors de sa présence ne devraient pas être utilisées contre lui.

En savoir plus : résumé A-C M-S, nov. 2012 [Interrogatoires en présence de l'avocat](#)

- La mise en détention au terme d'un jugement doit être motivée par écrit

Selon le Tribunal fédéral, « *si la mise en détention est ordonnée dans le cadre d'un jugement sur appel, dont on ne communique dans un premier temps que le dispositif, elle doit faire l'objet d'une décision écrite séparée et au moins sommairement motivée* ».

En savoir plus : résumé A-C M-S, nov. 2012 [La mise en détention au terme d'un jugement doit être motivée par écrit](#)

AFFAIRE SEGALAT

Après la condamnation en appel de L. Ségalat à seize ans de prison, alors que le doute lui avait profité en première instance, voici différentes réflexions sur ce retournement magistral de la justice.

- « Acquitté puis condamné : un appel fédéral dans une organisation cantonale »

« Unifier la procédure sans toucher à l'organisation des tribunaux »

En savoir plus : Alex Dépraz, *Domaine public* 19.12.2012

[Acquitté puis condamné : un appel fédéral dans une organisation cantonale](#)

- « Après l'affaire S., la procédure d'appel suscite la critique »

« Le célèbre procès ne doit pas remettre en cause les conditions d'appel, estime le professeur fribourgeois Bertrand Perrin. Son confrère neuchâtelois, André Kuhn, exprimant son malaise [...] questionne en revanche certains principes de procédure pénale ».

En savoir plus : Suzanne Pasquier, *Plaidoyer*, 1/2013 [Après l'affaire S., la procédure d'appel suscite la critique](#)

- « Cela génère en moi un grand malaise »

« Prof. de droit pénal, André Kuhn fustige un système laissant une Cour d'appel annuler un acquittement sur lecture du dossier ».

En savoir plus : Georges-Marie Bécherraz, *24heures* 26.02.2013 [Cela génère en moi un grand malaise](#)

Fichiers de police

L'enregistrement de données dans des fichiers de police peut aider celle-ci à élucider des délits, mais il porte atteinte au droit à la protection de la sphère privée. De nouveaux fichiers relancent la question.

En savoir plus : synthèse, traduction A-C M-S, févr.2013 [Fichiers de police](#)

GRECE droits des détenus

« Acquittement d'accusés du délit d'évasion en considération des conditions de leur détention »

En janvier 2013, le tribunal correctionnel d'Igoumenitsa (GR) a acquitté quinze personnes qui se sont évadées alors qu'elles étaient détenues dans des conditions jugées dégradantes. Malgré le caractère illicite de ces actes, l'acquittement est prononcé en vertu de l'état de nécessité. Car pour le tribunal grec, ces actes ont été commis

dans la perspective d'empêcher des risques liés à la santé, sérieux et inévitables, encourus par les intéressés dans le cadre de leur détention. »

En savoir plus : Maria Gkegka, *Lettre « Actualité Droits-Libertés » du CREDOF* 15.01.2013

<http://revdh.org/2013/01/15/droits-des-detenus>

Pages culturelles

LITTÉRATURE **Ecrivains, prisonniers d'opinion: leurs expériences de la prison**

- « **Ecrivains en prison** », recueil de textes
Ce recueil de textes de 49 écrivains ayant vécu l'emprisonnement « est conçu comme un voyage à travers l'expérience carcérale. Un voyage qui passe par la perte de ses droits, de sa propre humanité, un voyage en enfer où chacun de ces écrivains a trouvé une manière de s'échapper et de survivre ». Edition française publiée par le Centre suisse romand du P.E.N INTERNATIONAL.
En savoir plus : éd. Labor et Fides, 1997, 256 p. www.laboretfides.com - [Ecrivains en prison](#)
- **Prison et littérature « Prisonniers politiques : Ernst Toller et Antonio Gramsci »**
Encore deux extraits de la thèse en préparation du chercheur et sociologue Claudio Besozzi, consacrée à l'image de la prison dans la littérature. Les écrivains Toller et Gramsci ont été emprisonnés du fait de leur engagement politique pour une société meilleure. La perte de la liberté, la prison les confrontent à une réalité qui les conduit à remettre en question le bien-fondé éthique et anthropologique de leur engagement et de leur humanisme. Les conséquences sont dramatiques.
En savoir plus : Claudio Besozzi, janvier 2013 [Prisonniers politiques : Ernst Toller et Antonio Gramsci](#)

FILMS

A mi-chemin entre journal et revue, *La Couleur des jours* présente, dans son tout récent numéro de printemps 2013 (www.lacouleurdesjours.ch), deux textes parlant de la prison et de ce que le cinéma peut en révéler dans une approche authentique et intense, ceci à propos des deux films suivants projetés pour la première fois ce printemps en Suisse romande :

- « **Cesare deve morire** » dernier film des frères Paolo et Vittorio Taviani, 2012, Italie
Filmée dans les quartiers de haute sécurité de la prison de Rebibbia à Rome, la pièce de théâtre *Jules César* de Shakespeare est jouée par une poignée de détenus, en collaboration avec le metteur en scène Fabio Cavalli.
- Cinémathèque suisse, avril 2013, dans la rétrospective des films des frères Paolo et Vittorio Taviani.
- Texte de *La Couleur des jours* : « Le théâtre comme renaissance », propos d'un ancien détenu, devenu acteur.
En savoir plus : www.cinematheque.ch/f/projections/cycles/ avant-première 16.04.2013, cinéma Capitole
- « **Thorberg** » documentaire de Dieter Fahrer, 2012, Suisse
Le film sort en Suisse romande, en salle dès le 27 mars 2013, avant-premières dès le 18 mars.
Dans *La Couleur des jours*, un très puissant et émouvant texte du cinéaste Dieter Fahrer, décrit les raisons qui l'ont poussé à réaliser ce film et évoque les liens qu'il a noués avec des détenus : « La liberté, un métier ».
En savoir plus : www.thorberg.ch Des invitations sont offertes pour les avant-premières aux lecteurs d'Infoprisons : écrire un mail à promotion@looknow.ch en précisant lieu et date souhaités, avec mention « Thorberg Info prison »

« **Quand l'art fleurit en prison** » Atelier de céramique à Champ-Dollon, Genève
« L'activité artistique peut aider à se reconstruire. C'est l'expérience que vit depuis onze ans Anouk Gressot, céramiste, avec les détenues de la prison genevoise de Champ-Dollon. Rencontre. »
En savoir plus : Marco Polli, *Le Courrier* 10.12.2012 [Quand l'art fleurit en prison](#)

LIVRE – Exposition « **L'ennemi public et ses images, l'art en prison** »

« L'ennemi public ? Qui est-il ? Comment le désignons-nous ? Quelles prisons pour cet ennemi ? [...] Comment les artistes vivent-ils la prison –jusqu'à lui comparer l'art, cette prison volontaire qu'ils habitent ? Barbara Polla et Paul Ardenne abordent ces questions au travers d'un livre collectif *L'Ennemi public* (éd. La Mulette www.lamuette.be) ». Une exposition s'est tenue en parallèle en février 2013, à Paris.

En savoir plus : Barbara Polla, Paul Ardenne, *Le Courrier* 21.01.2013 [L'ennemi public et ses images, l'art en prison](#)

Associations

GENEVE Association des juristes progressistes AJP « Agitation autour des violences policières »

Les juristes de l'AJP contestent les propos du conseiller d'Etat Pierre Maudet qui promet de mener un combat sans merci contre les plaintes jugées fantaisistes contre les policiers genevois.

En savoir plus : Fati Mansour, *Le Temps* 12.12.2012 [Agitation autour des violences policières](#)

GRAAP Groupe romand d'action et d'accueil psychiatrique

3^e CAFÉ «PRISON» 29 avril 2013 Rôle et place des proches

« Détenus atteints psychiquement – Proches – Réseau – Partenariat. Ces termes cachent de la souffrance, mais aussi de la volonté d'avancer ensemble. Les proches de patients psychiques en prison souffrent et n'attendent souvent qu'un signe du réseau pour devenir des partenaires attentifs ».

Casino de Montbenon, Salle des fêtes, Lausanne. Accueil dès 18 h 30 - Discussion à 19 h

En savoir plus : Graap-Association, tél. 021 647 16 00, contact.association@graap.ch

[3e CAFÉ «PRISON» 29 avril 2013 Rôle et place des proches](#)

CARREFOUR PRISON Relais Enfants – Parents **Guide pour les familles de détenus, en version online**

Vu le succès de son guide paru en 2008, l'Association Carrefour prison a mis à jour cet ouvrage et sous forme informatique : « Notre association se préoccupe du sort des familles de détenus. L'expérience acquise nous a montré à quel point il est primordial d'être correctement informé pour naviguer dans le système carcéral ».

En savoir plus : www.carrefour-prison.ch/-Guide-pour-les-familles-

Publications

SUISSE **Catalogue des établissements de privation de liberté**

Ce catalogue est un inventaire à entrées multiples donnant des informations selon diverses thématiques sur les établissements. Ceux-ci sont classés par ordre alphabétique, canton, commune, type, capacité, etc. Un moteur de recherche permet l'accès direct à chaque institution.

En savoir plus : Office fédéral de la statistique, mise à jour 15.10.2012 [Catalogue des établissements de privation de liberté](#)

LIVRE **La famille à l'épreuve de la prison**, Caroline Touraut

« Loin de ne concerner que les détenus, la peine d'emprisonnement s'impose aussi à leur famille. [...] L'enquête menée en France auprès de proches de détenus permet de mesurer l'ampleur des dommages sociaux, économiques, relationnels et identitaires auxquels ils sont confrontés ».

En savoir plus : Caroline Touraut, sociologue, PUF, 2012 [La famille à l'épreuve de la prison](#)

FRANCE

- **Le nouveau Guide du prisonnier**

La quatrième édition du Guide du prisonnier, réalisé par l'Observatoire international des prisons OIP, est enfin paru fin 2012 aux éd. La Découverte.

En savoir plus : www.oip.org/Guide-du-prisonnier-Edition-2012

- **Des détenues lancent un magazine féminin**

Le premier numéro de la revue trimestrielle gratuite *Citad'elles, le féminin sans barreaux* a été réalisé par des femmes détenues dans le Centre pénitentiaire de Rennes.

En savoir plus : *Le Nouvel Observateur* 17.01.2013 [Rennes: des détenues lancent un magazine féminin](#)

ETATS-UNIS « **Le porte-plume des prisonniers** »

« Ancien détenu, Paul Wright dirige depuis 1990 la revue *Prison Legal News*, qui défend les droits des prisonniers ».

En savoir plus : Claudia Sobral, *Courrier international*, n° 1150, 15-21.11.2012 [Le porte plume des prisonniers](#)

GUIDE Monitoring de la détention par la police

L'Association pour la prévention de la torture, APT, vient de publier un guide pratique proposant une méthodologie détaillée en vue d'effectuer des visites dans les postes de police. En effet, la torture et les mauvais traitements surviennent le plus souvent aux premiers stades de la détention : lors de l'arrestation, du transport et des interrogatoires. L'ouvrage est anglais : *Monitoring Police Custody – A practical guide*.

En savoir plus : APT [Monitoring Police custody- A practical guide](#)

LIVRE *Histoire du viol XVI^e-XX^esiècle, « Le viol est la violence de notre temps »*

« Le viol n'a pas toujours été le crime pénal que nous connaissons. En parcourant cinq siècles d'archives, le français Georges Vigarello a retracé la construction de nos repères contemporains ».

En savoir plus : propos recueillis par Pauline Cancela, *Le Courrier* 07.01.2013 [Le viol est la violence de notre temps](#)

MBT/20.03.2013